

## Cérémonie de remise du label Eco-défis

Ce sont 22 artisans commerçants qui ont optimisé la réduction de l'impact environnemental lié à leurs entreprises



Cérémonie de remise du label Eco-défis

Vendredi 24 novembre en début de soirée dans la neuve et coquette salle des fêtes de Juilles s'est déroulée la cérémonie de la remise du label Éco-défis. Le maire de la commune, Pierre Roumégère, accueillait pour l'occasion Laurence Labédan, Conseillère Départementale, Guy Sorbadère, président de la Chambre des métiers et artisans, Guy Mantovani, président du Pays Portes de Gascogne, les présidents des Communauté des communes ou leurs représentants (Gascogne toulousaine, Savès, Bastides de Lomagne, Coteaux d'Arrats Gimone) et les maires concernés par la remise des labels.

Un label Éco-défis qui sera remis aux artisans commerçants du Pays Portes de Gascogne qui se sont portés volontaires pour mener dans leur entreprise des actions concrètes concernant l'environnement et portant sur huit thématiques. Il s'agissait de réaliser au moins trois défis portant principalement sur l'énergie, les déchets et les approvisionnements locaux. Ils sont 22 artisans commerçants à avoir reçu le diplôme dont tous ont optimisé la réduction de l'impact environnemental lié à leurs entreprises. En voici quelques exemples comme l'installation d'un four à pellets de bois en boulangerie en remplacement du fioul, l'achat de véhicules électriques, le recours à des fournisseurs locaux en circuit court, pose d'éclairages économes (Leds), compostage des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, utilisation d'écoproduits, coloration végétale sans produits chimiques en coiffure, réduction des déchets d'emballage avec des caisses consignées en remplacement de cartons ...

Et la cérémonie se conclura par la remise du label Éco-défis où chacun des artisans commerçants expliqua sa démarche et le gain qu'il en a retiré.

### Les 22 artisans récompensés

#### Territoire du Saves

#### Gascogne toulousaine

#### Bastides de Lomagne

#### Coteaux d'Arrats Gimone



Chloé Paes, Les p'tites faiblesses, salon de Thé à L'Isle-Jourdain.



Emilie Gavanier, Saveurs et sélection, torrèfacteur à L'Isle-Jourdain.



Stéphanie Grenier, Le comptoir des Colibris, restaurant à Cologne.



Mme De Luca, boucherie à Simorre.



Michel Perissas, horloger à Saramon.



Les 22 lauréats.